



Chambre d'agriculture de Haute-Corse

Audition du 31 octobre 2019 à Bastia

Synthèse des échanges

Participants :

Chambre d'agriculture de Haute-Corse :

- Hélène BERETTI, directrice

EDF :

- Stéphane THIRIET, responsable concertation et autorisations
- Don Marc ALBERTINI, chef du service territoire et développement durable

Commission Nationale du Débat Public (CNDP) :

- Bernard-Henri LORENZI, garant

Francom :

- Clément DEVIEILHE, consultant (pour le compte rendu)

Déroulement de la réunion :

La réunion s'est tenue dans les locaux de la Chambre d'agriculture de Haute-Corse à Bastia le 31 octobre 2019 de 9h15 à 10h.

Cette réunion s'inscrit dans la continuité d'une première réunion avec la Chambre d'agriculture de Corse du Sud qui s'est tenue le 25 octobre 2019 et qui fait suite aux questions posées lors de la réunion de concertation Fontaine du 10 septembre 2019 à Sartène.

Après la présentation des participants, Stéphane THIRIET a présenté le projet dans son ensemble. Il a rappelé les enjeux et caractéristiques du projet, et les travaux envisagés sur la ligne électrique dans les différents secteurs du projet : au Sud-Bastia, le long de la plaine orientale et à Bonifacio. Les secteurs d'atterrage au sud de Bastia et à Bonifacio présentent le plus d'enjeux en termes de travaux (sous-marins et souterrains avec d'éventuels nouveaux atterrages), alors que la partie centrale de la ligne (entre Lucciana et Bonifacio) consiste uniquement à rénover la ligne existante.

La présentation du projet a été l'occasion d'un échange entre le maître d'ouvrage et la Chambre d'agriculture.

Synthèse des échanges :

Hélène BERETTI demande si le projet va empiéter sur de nouveaux espaces agricoles, notamment concernant sa partie centrale (secteur Plaine orientale) ?

Pour la partie centrale de la ligne entre Lucciana et Bonifacio, Stéphane THIRIET répond qu'il s'agit simplement de remplacer les câbles de la ligne aérienne existante dans ce secteur, et de rénover les pylônes (80%) ou d'en remplacer certains (20%). Il rappelle qu'on est à ce jour dans la phase des études et de la concertation, et que la phase travaux viendra en temps voulu.

Don Marc ALBERTINI ajoute qu'il y aura une concertation avec les propriétaires des terrains en amont des travaux. Par exemple, les pistes d'accès aux pylônes seront localisées en concertation avec les propriétaires. Par ailleurs, une indemnisation appropriée sera proposée si nécessaire, dans le cas où la production agricole serait impactée temporairement durant les travaux. Les études de détail qui seront réalisées permettront de préciser les travaux à réaliser pylône par pylône.

Hélène BERETTI évoque les problèmes d'esthétique que cela pourrait poser.

Stéphane THIRIET précise que la ligne passe le plus souvent en piémont et qu'elle est plutôt bien intégrée dans le paysage. Don Marc ALBERTINI ajoute que les nouveaux câbles seront plus fins, moins gros et moins lourds que les précédents.

Hélène BERETTI demande si tous les agriculteurs seront contactés en vue des travaux, ce qui pourrait être assez lourd d'un point de vue administratif ?

Stéphane THIRIET précise que les conventions ne seront pas renouvelées lorsque l'intervention ne consistera qu'à entretenir un pylône (dans 80% des cas). De même, la majorité des pistes d'accès aux pylônes existent déjà. Il faudra principalement réaliser un travail de concertation pour définir avec les chambres d'agriculture et les agriculteurs les meilleures périodes pour les travaux.

Hélène BERETTI demande si des données SIG sont disponibles concernant la ligne, ainsi que le nombre de pylônes existants ?

Stéphane THIRIET confirme que les données sont disponibles et ont été transmises à la demande de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse, répertoriant le tracé de la ligne et les pylônes. Il y a environ 300 pylônes sur l'ensemble de la ligne.

Hélène BERETTI demande s'il est possible de contribuer à la concertation ?

Stéphane THIRIET le confirme, puisqu'il s'agit d'une concertation publique.

Bernard Henri LORENZI revient sur le principe de la concertation préalable actuellement en cours, qui vise à coconstruire le projet avec le public et les acteurs du territoire.

Don Marc ALBERTINI mentionne le site Internet du projet et revient sur la communication effectuée en amont et la première vague de concertation : celle-ci a davantage mobilisé à Furiani et Bonifacio, où se trouvent des zones à enjeux (densité urbaine, plusieurs scénarios techniques...).

Hélène BERETTI évoque les effets des champs électromagnétiques pour les habitations.

Don Marc ALBERTINI assure que les distances de sécurité seront respectées.

Stéphane THIRIET ajoute que la ligne en courant continu émet un champ magnétique équivalent à celui de la terre et décroît avec la distance.

Hélène BERETTI demande quel est le lien entre cette nouvelle ligne et l'apport en énergies renouvelables.

Stéphane THIRIET rappelle que les enjeux du projet sont d'assurer la sécurité électrique de la Corse. La ligne actuelle et la station de conversion sont vieillissantes, et les pièces de rechange viennent à manquer. Plus tôt elle sera rénovée, plus vite la sécurité électrique sera assurée. Cette nouvelle ligne permettra d'autre part d'augmenter la part d'énergies renouvelables dans la production.

Le caractère intermittent des énergies renouvelables - qui dépendent des aléas climatiques (pluie, vent, soleil) - peut être compensé très rapidement par l'apport de la nouvelle liaison SACOI qui garantira 100 MW d'approvisionnement à tout moment. Les risques seront mutualisés avec la Sardaigne et l'Italie, ainsi que la production d'énergies renouvelables qui augmentera en conséquence. C'est l'objectif des interconnexions.

Ainsi, la ligne ne va pas remplacer les énergies renouvelables (qui représentent environ 400 MW en Corse aujourd'hui) bien au contraire.

Don Marc ALBERTINI ajoute que ce projet s'inscrit dans la feuille de route de la Collectivité de Corse, via la Programmation Pluriannuelle de l'Electricité (PPE) approuvée par l'Assemblée de Corse.

Hélène BERETTI demande qui gère la liaison SACOI ?

Don Marc ALBERTINI précise que c'est TERNÀ qui pilote les 300 MW de courant transportés par la ligne aujourd'hui, EDF ayant la possibilité de soutirer 50 MW à la station de Lucciana.

La maintenance de la ligne est néanmoins assurée par EDF en Corse.

Hélène BERETTI évoque la question de l'accès aux parcelles et demande si des propriétaires opposés au projet pourront s'opposer aux travaux ?

Stéphane THIRIET répond qu'il s'agit d'un projet d'utilité publique. La conciliation et le dialogue seront donc privilégiés, mais des réquisitions seront possibles en dernier recours si le dialogue est rompu et l'accès aux parcelles fermé. La coopération se fera au cas par cas avec les propriétaires pour les travaux sur les pylônes.

Don Marc ALBERTINI assure qu'il n'y aura pas d'engins lourds mobilisés au pied de chaque pylône, la pose des nouveaux câbles s'effectuant par tronçons et le déroulage à l'aide de poulies.

A la fin de l'échange, Bernard-Henri LORENZI a rappelé que la concertation sera suivie de l'enquête publique et de la déclaration d'utilité publique du projet.